

CAP PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA de l'EREA Les Chirons, 40 Rue de la Prairie, 16400 Puymoyen
Tel : 05 45 61 22 44
Contact : Vincent Grolleau - DDFPT

LE MÉTIER

Le peintre applicateur de revêtement réalise des travaux en peinture, revêtements de sol et murs, décoration (application de produits décoratifs).

La formation porte sur la réalisation des travaux de peinture et de travaux de façade, la pose de revêtements muraux et au sol et l'application des produits de finition. L'élève acquiert des connaissances sur les supports (béton, bois, ancien revêtement, etc.). Les matériaux utilisés sont étudiés, notamment les produits de peinture (peinture, vernis, enduits, colles...), les revêtements muraux à coller (papiers peints, vinyles...), les revêtements de sols souples (PVC, linoléum...).

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Utiliser des produits de préparation et de finition
- Contribuer à l'amélioration et à la durabilité de l'habitat
- Utiliser des produits de traitement, de préparation et de finition à l'extérieur

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Façadier
- Peintre en bâtiment

CONDITIONS D'ACCÈS

- Sortie de troisième, ou être titulaire d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : 14 semaines en centre, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 952 heures.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Mention complémentaire (MC) aménagement et finition du bâtiment
- Bac Pro aménagement et finition du bâtiment
- BP peintre applicateur de revêtements

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 7100€	à 100% par les OPCO	à partir de 5000€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2021-2022

Pas d'apprentis en 2020/2021

